

Formulaire de retour de marchandise

Conditions de retour :

Il n'existe en principe aucune obligation de reprise. Seul le fournisseur décide du retour ou non-retour du matériel.

Les prescriptions suivantes sont requises :

- Le retour ne sera accepté que si l'emballage du produit et la marchandise sont en parfait état. Afin de vérifier l'état, il faudra envoyer des photos par mail aux personnes de contact responsables.
- Le retour devra être autorisé par TCA Thermoclima SA (info@tca.ch).
- La marchandise ne devra pas être endommagée ou sale.
- Le matériel déjà mis en fonction ou déjà monté ne pourra pas être retourné.
- Le matériel ne devra pas avoir plus de deux mois, à compter de la date du bulletin de livraison.
- La marchandise doit avoir été livrée par TCA Thermoclima SA.
- Les produits spéciaux avec une note correspondante ne pourront pas être retournés.
- Une note de crédit suivra seulement après réception et contrôle du matériel retourné.
- Seuls les retours avec une valeur de facturation nette de CHF 30.00 ou supérieur sont acceptés resp. remboursés.
- La déduction minimale pour du matériel neuf avec l'emballage original est de 15% de la valeur de la facture, mais au minimum CHF 30.00 par commande, excl. TVA.
- Les frais de transport pour l'envoi et le retour sont à la charge du client.